

DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée générale de tous les membres de
l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mercredi 24 mai 2017
à 17 h 00 au Centre Antique de Montréal

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté au document AG.1617.001 :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption d'un procès-verbal
4. Amendements aux statuts
5. Rapport annuel du Conseil d'administration
6. Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

01.02 Que le procès-verbal de la 1^{re} Assemblée générale de tous les membres, tenue le 9 juin 2016, soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 12 juin 2017, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

AMENDEMENTS AUX STATUTS

01.03 Que l'Assemblée générale adopte la motion d'amendement des statuts Dumas 1 contenue au document AG.1617.003.

01.04 Que l'Assemblée générale adopte la motion d'amendement des statuts CA 1 contenue au document AG.1617.003.

01.05 Que l'Assemblée générale adopte la motion d'amendement des statuts Valiquette 4 contenue au document AG.1617.003.

01.06 Que l'Assemblée générale adopte la motion d'amendement des statuts Valiquette 5 contenue au document AG.1617.003.

01.07 Que la motion d'amendement des statuts Valiquette 7 contenue au document AG.1617.003 soit renvoyée au Comité des statuts.

01.08 Que l'Assemblée générale adopte la motion d'amendement des statuts CA 3 contenue au document AG.1617.003.

01.09 Que la motion Trottier 1 contenue au document AG.1617.003 soit soumise au vote secret.

01.10 Que l'Assemblée générale adopte la motion d'amendement des statuts Trottier 2 contenue au document AG.1617.003.



- 01.11** Que l'Assemblée générale adopte la motion d'amendement des statuts CA 4 contenue au document AG.1617.003.
- 01.12** Que l'Assemblée générale adopte la motion d'amendement des statuts Pelchat 3 contenue au document AG.1617.003.
- 01.13** Que l'Assemblée générale adopte la motion d'amendement des statuts Dumas 2 contenue au document AG.1617.003.

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 01.14** Que l'Assemblée générale reçoive le rapport annuel du Conseil d'administration pour 2016-2017, tel que présenté au document AG.1617.002.